



GUIDE D'ORGANISATION POUR LA RENTREE 2021.

Septembre 2021

À l'attention des familles





REPERES GENERAUX

Ce **protocole est établi pour la rentrée 2021** et pourra évoluer par la suite en fonction des annonces ministérielles à venir. Il vise à préciser les **modalités d'accueil de tous les élèves** de l'école.

➤ **Nous appliquerons scrupuleusement le protocole sanitaire :**

Le protocole présente les mesures à mettre en place dès la rentrée pour les écoles/collèges et lycées. Afin de mettre en oeuvre des mesures proportionnées, le Ministère de l'Éducation Nationale a établi pour la prochaine rentrée scolaire une graduation comportant 4 niveaux :

- Niveau 1 / niveau vert
- Niveau 2 / niveau jaune
- Niveau 3 / niveau orange
- Niveau 4 / niveau rouge



Pour cette rentrée scolaire, c'est le niveau 2 / niveau jaune qui est mis en place. Nous accueillerons donc tous les enfants en présentiel.

Ce protocole repose sur des principes généraux :

- **La doctrine d'accueil**
- **Les activités physiques et sportives**
- **Fermetures des classes**
- **L'application des gestes barrière**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **L'information, la communication et la formation.**



L'ACCUEIL (LE MATIN)

Organisation générale



- **Circulation :**

- **Entrée** par les grands portails

- **Un seul parent des élèves maternelles sera autorisé à entrer sur la cour de l'école** pour accompagner son(ses) enfant(s) en suivant le fléchage (plots). Les parents **n'entrent pas dans les locaux**.
- Les **parents des élèves élémentaires (CP au CM2) ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement**. Les parents accompagnent donc leur enfant jusqu'au grand portail élémentaire. **Les enfants se dirigent vers leur classe sans courir et y rentrent directement.**



- **Par mesure de sécurité, il sera obligatoire de porter le masque au sein de l'école.**

- **Horaires :**

- **08h45 à 09h00 : ouverture des portails et accueil progressif des enfants.**

- **Si j'ai un enfant ?**

- Vous passerez par le portail maternel ou élémentaire en fonction du niveau de votre enfant.

- **Si j'ai plusieurs enfants à emmener en maternelle et élémentaire ?**

Pour les fratries, les enfants entreront en même temps, entre 08h45 et 09h00.

Vous déposerez au choix votre enfant en maternelle puis ensuite en élémentaire **en passant par le chemin qui longe le ruisseau « Le Guyon ».**



Vous ne pourrez plus accéder aux locaux et les enfants ne pourront plus passer par le couloir entre les deux cours.



LA SORTIE (LE SOIR)

- **Circulation :**

- **Entrée** par les grands portails.

Un seul parent des élèves maternelles sera autorisé à entrer sur la cour de l'école pour récupérer son enfant en suivant le fléchage (plots).

Les parents **n'entrent pas dans les locaux.**

Le soir, côté cour élémentaire, un seul parent entrera sur la cour de l'école en suivant le fléchage afin de récupérer son enfant.



Par mesure de sécurité, il sera obligatoire de porter le masque au sein de l'école.

Vous ne pourrez pas rester sur la cour de l'école pour discuter avec d'autres parents comme vous pouviez en avoir l'habitude avant le confinement.

- **Horaires de sortie :**

- **16h45 à 17h00**



Tous les enfants sortiront en même temps mais attendront devant leur classe.

Attention, les élèves de la classe de Mme Guibert (GS-CP) sortiront tous par le portail de la cour maternelle.

- **Et si mon enfant est autorisé à sortir seul ?**

- Les élèves concernés sortiront de l'école par le portail élémentaire dès 16h45 afin de leur permettre une sortie en toute sécurité.

- **Et si mon enfant va à l'accueil périscolaire ?**

- Comme auparavant, il attendra sous le préau l'arrivée du personnel communal.

- **Et si mon enfant prend le car ?**

- Il attendra sous le porche comme il le faisait auparavant. Un enseignant assurera la surveillance.



LES ACTIVITÉS SPORTIVES

- Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur mais avec une distanciation physique de 2 mètres pour les activités en intérieur.

FERMETURE DES CLASSES

- La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

L'APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES

- Nous rappellerons les gestes barrières.
- Les espaces seront aménagés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.
- Le **nettoyage des mains** aura lieu à l'arrivée des enfants, avant et après chaque récréation, avant et après le repas, le soir avant le départ de l'école.
- A disposition en permanence dans chaque classe : **gel hydroalcoolique pour les adultes. Rappel : aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école.**
- Possibilité d'utiliser le matériel collectif au sein de la classe.



LES RECREATIONS/LES SANITAIRES

Organisation générale



- Durant les récréations, nous veillerons :
 - à faire des **récréations en évitant au maximum le brassage des élèves.**
 - au lavage des mains **après l'usage des WC**

L'accès aux jeux collectifs, bancs est de nouveau autorisé.

NETTOYAGE/DESINFECTION DES LOCAUX

- Les locaux seront **largement et régulièrement aérés** selon le mode d'ouverture des fenêtres. Les classes seront aérées **au moins 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.**
- Un nettoyage de l'établissement (salles de classe, sanitaires mais aussi parties communes, poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé **régulièrement tous les soirs** avec les produits adéquats.



PORT DU MASQUE / UTILISATION DU GEL HYDROALCOOLIQUE

- **Tout le personnel adulte devra obligatoirement porter un masque** en présence des enfants.
- Les adultes qui entreront dans l'enceinte de l'établissement devront obligatoirement **porter un masque**.
- Pour les élèves **du CP au CM2, le port du masque est obligatoire en intérieur et facultatif en extérieur. Chaque enfant devra avoir 2 masques : un pour le matin et l'autre pour l'après-midi.**
Pour les élèves de maternelle, il n'est pas autorisé.
- Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition des enseignants et ASEM pour un usage ciblé. Il ne sera pas accessible aux élèves. Pour des raisons de sécurité liées à son utilisation pouvant s'avérer dangereuse, **aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école**. Un nettoyage des mains avec du savon sera privilégié à l'école.



LE ROLE DES PARENTS

- Les parents devront lire le protocole et ses ajustements éventuels en cours d'année.
- Ils devront veiller à ce qu'une **hygiène stricte** des mains soit réalisée avant le départ à l'école et au retour à la maison.
- En cas de symptômes ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant. Ils devront également prévenir le directeur de l'école.

Liste des symptômes évocateurs

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre,...

- Les élèves ayant été testés positifs au COVID (ou cas contact à risque) ou dont un membre a été testé positif ne devront pas se rendre à l'école.